

DEPARTEMENT
DU RHONE

ARRONDISSEMENT
DE LYON

CANTON
DE SAINT GENIS LAVAL

REPUBLIQUE FRANCAISE

CANTON DE SAINT GENIS LAVAL

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 24 mai 2022

Compte-rendu affiché le 31 mai 2022

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 mai 2022

Nombre des Conseillers Municipaux
en exercice au jour de la séance : 35

Président : Madame Marylène MILLET

Secrétaire élu : Madame Camille EL-BATAL

Membres présents à la séance :

Marylène MILLET, Stéphane GONZALEZ, Laure LAURENT, Ikrame TOURI, David HORNUS, Françoise BÉRARD, Patrick FAURE, Céline MAROLLEAU, Yves GAVAUT, Delphine CHAPUIS, Laurent DURIEUX, Frédéric RAGON, Camille EL-BATAL, Claudia VOLFF, Etienne FILLOT, Eric VALOIS, Sonia MONFORT, Bruno DANDOY, Coralie TRACQ, Laurent KAZMIERCZAK, Yamina SERI, Emile BEYROUTI, Philippe MASSON, Jean-Christian DARNE, Eliane NAVILLE, Pascale ROTIVEL, Guillaume COUALLIER, Fabien BAGNON, Eric PEREZ, Nejma REDJEM

Membres absents excusés à la séance :

Jacky BÉJEAN, Aïcha BEZZAYER, Caroline VARGIOLU, Céline BALITRAN-FAURE, Fabienne TIRTIAUX

Pouvoirs :

Jacky BÉJEAN à Laure LAURENT, Aïcha BEZZAYER à Françoise BÉRARD, Caroline VARGIOLU à Stéphane GONZALEZ, Céline BALITRAN-FAURE à Patrick FAURE, Fabienne TIRTIAUX à Philippe MASSON,

Membres absents à la séance :

Nombre de membres	
Art L2121-2 code des collectivités territoriales :	35

DÉNOMINATION DES VOIRIES
STRUCTURANTES DU PROJET
"VALLON DES HÔPITAUX"

Délibération : 05.2022.065

Transmis en préfecture le : 31/05/2022

RAPPORTEUR : Monsieur Laurent KAZMIERCZAK

Dans le cadre du projet de la zone d'aménagement concerté (ZAC) du Vallon des Hôpitaux et en vue de pouvoir réglementer la circulation et le stationnement sur les voiries structurantes de cet aménagement, il est nécessaire de dénommer trois nouvelles voiries, actuellement en phase de construction.

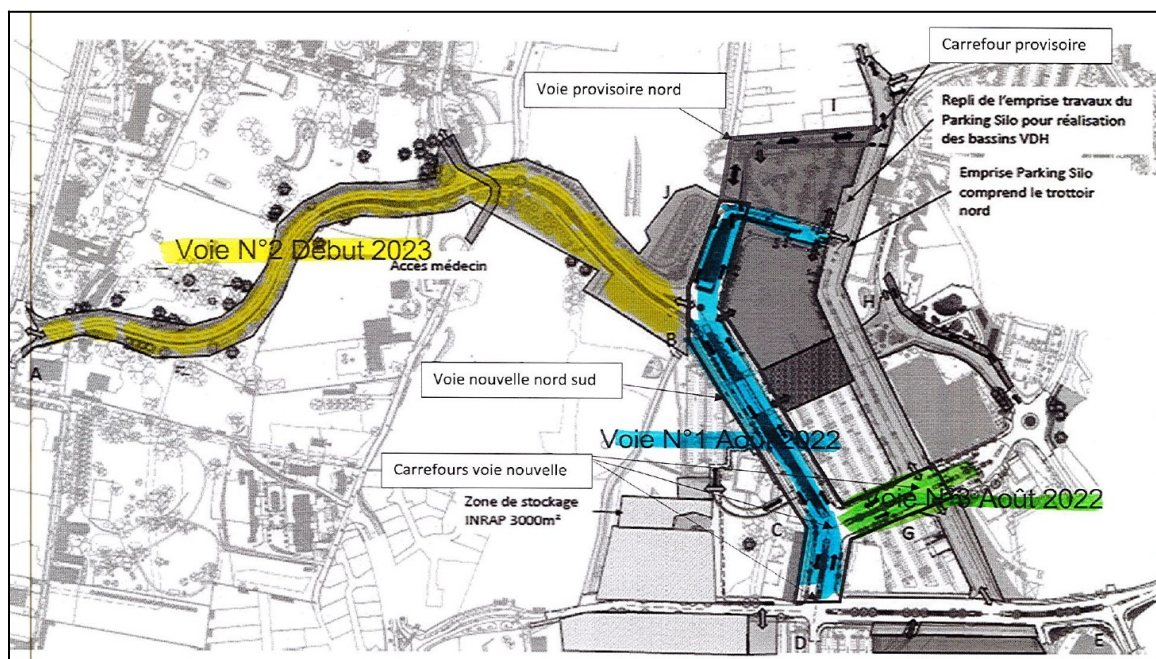
Ces dénominations permettront également de faciliter les localisations et le repérage des futurs bâtiments créés, en particulier pour les services d'EDF, de la poste, des opérateurs télécoms et des pompiers. Deux voiries devraient entrer en service dès août 2022, la troisième début 2023.

Pour procéder au choix de la dénomination de ces voiries, une consultation des habitants a été mise en ligne sur le site de la ville et communiquée par le biais des canaux habituels de communication de la ville. Six noms de femmes étaient proposés, il était également possible de proposer d'autres noms. 230 habitants se sont exprimés et 3 noms ont recueilli plus de 70 % des suffrages.

Il est proposé que la voie identifiée sur le plan comme « voie N° 1 » se nomme rue « Angélique du Coudray ».

Il est proposé que la voirie identifiée sur le plan comme « voie N° 2 » se nomme avenue « Impératrice Eugénie ».

Il est proposé que la voirie identifiée sur le plan comme « voie N° 3 » se nomme rue « Calixtina Bac ».



La volonté d'inscrire les noms de femmes illustres dans la mémoire de Saint-Genis-Laval s'explique tout d'abord par le fait que parmi les 44 voiries de Saint-Genis-Laval qui portent des noms de personnalités, seulement trois font référence à des femmes (place Anne-Marie Barnoud, allée Marie-Antoinette et rue Etienne Bouvard).

Par ailleurs, le choix de ces femmes pour les voiries du Vallon des Hôpitaux permet de les honorer pour les raisons suivantes :

- Rendre hommage à Angélique du Coudray (1712-1794), sage-femme française. Elle est la première sage-femme à enseigner devant public l'« art des accouchements » et fait partie de ceux qui, à partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle, font la promotion des sages-femmes éduquées dans des cours pour remplacer les matrones accoucheuses formées sur le tas.

- Rendre hommage à l'impératrice Eugénie - Eugénie de Montijo - (1826-1920), épouse de Napoléon III empereur des Français de 1852 à 1870. A ce titre, elle porte le titre d'impératrice des Français. Elle a acquis en 1866, le château de Longchêne et en a fait don aux Hospices civils de Lyon pour y faire un hôpital (Hôpital Sainte Eugénie).
- Rendre hommage à Calixtina Bac (1881-1962), mathématicienne et astronome. Elle est née en 1881, à Millau. Vers 13 ans, mathématicienne née, elle achète des livres d'astronomie. Son père, lui organisa un petit observatoire. Grâce à son brevet supérieur et son don exceptionnel pour les sciences, elle fut admise comme aide-astronome à l'Observatoire de Saint-Genis-Laval, près de Lyon, où elle exerça toute sa carrière.

Vu l'avis de la commission n°2 « Aménagement durable, Cadre de vie, Urbanisme, Mobilités, Transition écologique » du 17 mai 2022 ;

Où l'exposé du rapporteur,

Mesdames, Messieurs,

Je vous demande de bien vouloir,

- **NOMMER**, ces trois nouvelles voies permettant de desservir le projet de la ZAC du Vallon des Hôpitaux et les abords du métro.

Après avoir entendu l'exposé de **Monsieur Laurent KAZMIERCZAK**,
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

- LE CONSEIL ADOPTE A L'UNANIMITE CETTE DELIBERATION -

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au registre les membres présents,

La Maire,

Marylène MILLET



En cas de contestation, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.